Statuts de la communauté de communes de la Champagne Picarde

Approuvés par délibération du conseil communautaire du 11 octobre 2016

GROUPES DE COMPETENCES OBLIGATOIRES

- 1. Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale(SCOT) et schéma de secteur
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme;
- 3. Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ;
- 4. Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

GROUPES DE COMPETENCES OPTIONNELLES

- Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- 2. Politique du logement et du cadre de vie ;
- Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

GROUPES DE COMPETENCES FACULTATIVES

- 1. Equipements sportifs d'intérêt communautaire : piscine de sissonne
- 2. Animation en direction de la jeunesse :
 - Gestion des accueils de loisirs sans hébergement en temps de vacances scolaires
 - Gestion de l'accueil de jeunes
- 3. Développement de services de proximité:
 - plates-formes informatiques
 - relais assistantes maternelles
 - Etablissements d'accueils des jeunes enfants
- 4. Service public d'assainissement non collectif : contrôle des installations
- 5. Culture:
 - mise en réseau des bibliothèques
 - mise en place en place d'une saison culturelle intercommunale
 - mise en réseau des activités d'enseignement de la musique sur le territoire en partenariat avec les écoles de musique dans le cadre du schéma départemental de l'enseignement artistique
- 6. Formation:
 - mise en place ou accompagnement de formations BAFA ou BAFD
 - mise en œuvre de chantier d'insertion
- 7. Création d'un centre intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance :
 - Mise en place d'actions d'information et de prévention
 - 8. Réseaux et services locaux de communications électroniques comprenant :
 - la construction d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques,
 - l'acquisition de droits d'usage à des fins d'établir et d'exploiter des infrastructures et des réseaux de communications électroniques,
 - l'acquisition des infrastructures ou réseaux de communications électroniques existants,
 - la mise des infrastructures ou réseaux à disposition d'opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants,
 - l'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques ».

VU POUR ETRE ANNEXE
A MON ARRETE DU **9** FEV. 2017

Mind of the Thirty